



**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2023/2024

Quorum : 16

Numéro de séance : 3

Nombre des présents : 23

Date de convocation : 17/11/2023

Nombre d'absents excusés : 2

Présidence de : Mme Danièle HOUDELETTE

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
I) <u>Affaires Pédagogiques</u> 1) Désignation secrétaire de séance - parents					
2) Rapport annuel	VOTE	1	8		
II) <u>Affaires financières</u> 1) Tarifs des dégradations	VOTE	2	10		
2) Budget	VOTE	3	11-1		
III) <u>Questions diverses</u>					

Signatures

Le Président

Le Secrétaire

RUBRIQUE I. Affaires Pédagogiques

Mme La Présidente ouvre la séance à 17H35 le quorum étant atteint.

1) Avant le premier vote Madame MAURICIO représentant des atte, est nommé(e) secrétaire de séance.

Suite à l'omission de l'envoi du PV du CA n°1, nous ne pouvons procéder à sa validation. Celle-ci sera donc proposée au prochain CA.

2) Traditionnellement voté au 1^{er} CA de l'année, le RAPPORT ANNUEL ne l'a pas été précédemment. Il est donc présenté aujourd'hui. Il constitue un bilan de l'année scolaire précédente tant en terme de moyen de fonctionnement que de projets. Il fait également été des résultats aux examens et un bilan des orientations.

Il est à noter une hausse du nombre de prises en charge pour les EBP. Le travail de suivi de la Principale adjointe est à noter.

Une clarification est donnée pour les résultats au CFG examen encore méconnu mais qui permet à certains élèves qui pourraient ne pas obtenir le DNB de quitter le collège avec une certification.

Une attention particulière a été et sera encore portée sur les orientation afin que ceelles-ci sient réussies.

VOTE : 22 POUR

RUBRIQUE II Affaires Financières

II) Ordre du jour :

Nous devons joindre à l'ordre du jour quelques points du domaine financier ainsi que le vote de certains tarifs avant de procéder au vote du budget.

1) Tarif des dégradations

Nous vous présentons les tarifs des dégradations qui restent inchangés par rapport à 2023. Seul ajout, celui des cartes de DP puisque l'établissement va être doté d'un système d'accès automatisé qui sera mis en service à la rentrée 2024.

VOTE : 22 POUR

2) BUDGET 2024

Madame la Présidente souligne en préambule le travail effectué par Mme DELFAUD propulsée en tant que gestionnaire suite au départ de la titulaire. Elle remercie également le soutien de Mme DANJOU qui vient en soutien de Mme DELFAUD en qualité de tutrice.

La rédaction du BUDGET d'un EPLE n'est pas chose simple d'autant qu'il faut s'imprégner du fonctionnement précédent.

Mme la Gestionnaire rappelle les principes du budget et fait lecture des différents points importants (énonciation des contrats et obligations, tarifs DP 2024, nombre de boursiers) avant de détailler rapidement les différents services le composant.

Le **service SRH** se voit devenir être en tension compte tenu de l'augmentation du cout des denrées, des produits d'entretien et de la viabilisation. Le prélèvement du département est fixé à 25 %, ce qui grève également le service. Nous devons être de plus en plus habiles pour maintenir la qualité de l'assiette et rester à l'équilibre.

Le **service AP** est stable. L'établissement a fait le choix de maintenir les activités culturelles et donc les visites et sorties afin de donner à ses élèves l'ouverture dont ils ont besoin. Tous les élèves du niveau 5^{ème} se verront proposer un voyage scolaire en cours d'année.

Les crédits d'enseignement ont été fixés au regard des dépenses effectuées cette année.

Le **service ALO** voit son budget augmenter à cause des fluides. Cette année, le CG33 a décidé de scinder la DGF afin de rendre plus visible la part exponentielle destinée aux fluides.

Le papier ainsi que les produits d'entretien voient également leurs couts augmenter.

Le **service VE** est à l'équilibre et regroupe notamment les salaires des AED et les fonds sociaux.

1000€ ont été réservé au **service OPC** afin de garantir l'éventuel besoin de remplacement d'un matériel compte tenu de la vétusté de notre établissement et de son matériel.

Le budget n'est pas présenté à l'équilibre mais ne correspond qu'à un prévisionnel et ce déséquilibre peut s'expliquer par l'attente des budgets réels des 5 voyages prévus en 2024.

Les membres du CA adoptent à l'unanimité la répartition de budget présentée

POUR : 23

La séance est close à 18 :45